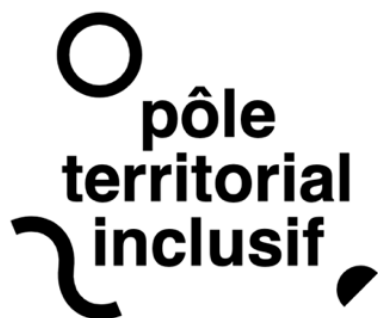




Appel à candidature

Membre de l'équipe pluridisciplinaire

Référent·e Secteur

Secteur NORD

au sein du Pôle Territorial Inclusif

(H/F/X)

Référence NORD - REFSEC

Année 2023 · 2024

Engagement temporaire au sein de l'équipe pluridisciplinaire tel que prévu par l'article 6.2.6-5 du Code de l'enseignement

Le Comité Scolaire de L'École Intégrée, pouvoir organisateur de L'École Intégrée, école siège du **Pôle Territorial Inclusif** et les pouvoirs organisateurs des écoles partenaires font appel à candidature afin de recruter l'équipe pluridisciplinaire du pôle pour l'année scolaire 2023-2024 ainsi qu'une réserve de recrutement.

Cet appel est ouvert :

1. en interne aux membres du personnel désignés à titre temporaire, temporaires prioritaires ou nommés à titre définitif temporaires et définitifs de l'école siège et des écoles partenaires ; **et**
2. en externe au pôle territorial, à savoir aux membres du personnel désignés à titre temporaire, temporaires prioritaires ou nommés à titre définitif d'une école spécialisée extérieure au pôle, ou d'une école ordinaire ou d'un CPMS ; **et**
3. à tout autre candidat qui ne serait pas repris sous le 1) et 2).

Nature de l'emploi : temporaire par année scolaire

- 1 équivalent temps plein - comme membre de l'équipe pluridisciplinaire
Réfèrent du Secteur Nord

REFERENT SECTEUR

Nature du travail

Le référent secteur est attaché à un secteur spécifique du pôle.

Le travail du **réfèrent secteur** s'organise en 4 axes : Relation et Communication, Développement et Soutien, Logistique et Organisation et Administratif. Son rôle et ses missions sont complémentaires à celui des autres membres de l'équipe. Son travail se réalise sous la supervision du/de la coordonnateur·rice au service de la collectivité attachée à un secteur, tout en prenant en compte les réalités de terrain qui caractérise celui-ci.

Relation et Communication

- Permettre le développement d'une communication fluide, explicite et constructive entre les membres d'une équipe de secteur indépendamment de leurs missions ;
- Faciliter la traçabilité des actions menées qu'elles soient liées aux missions collectives ou individuelles ;
- Faciliter l'informativité des échanges et des prises de parole ;
- Accueillir les nouveaux collaborateurs et s'assurer de leur parrainage au sein de l'équipe ;
- Participer aux réunions des référents pour favoriser l'échange de pratique et ainsi permettre une optimisation du fonctionnement de chacun.
- Veiller à la cohérence des actions menées par l'équipe au sein des écoles d'un même secteur ;
- Favoriser les outils de collaboration et de communication pour optimiser l'efficacité ;
- Être une personne ressource de première ligne pour informer de ce qui se passe au sein des écoles qui constituent le secteur dont il est référent.

Développement et Soutien

- Soutenir et accompagner les membres de l'équipe du secteur vers une communication fluide, explicite et constructive avec les équipes des écoles ordinaires ;
- Travailler au développement du sentiment d'appartenance au pôle et ses valeurs afin que chaque collaborateur puisse en être le représentant et le porte-parole autonome ;
- Assister, le cas échéant, à la préparation des réunions d'intégration avec les membres de l'équipe chargé des missions individuelles.
- Veille à l'organisation des permanences régulières au sein des écoles ordinaires coopérantes et au relais de l'information entre celles-ci et les membres de l'équipe.

Logistique et Organisation

- Planifier et gérer les réunions de travail collaboratif au sein du secteur ;
- Conseiller en cas de besoins les attributions de projets et les répartitions horaires ;
- Finaliser les documents développés lors du travail collaboratif ;
- Recenser les écoles (partenaires et coopérantes) qui peuvent procurer un espace de travail collaboratif dans le secteur concerné.

Administratif

- Assurer le recensement des répartitions et attributions des écoles et projets au sein des membres de l'équipe ;
- Recensement des intervenants extérieurs, personnes-ressources et des partenaires en lien avec les écoles qui composent le secteur ; (+ref Transversaux)
- Créer l'organigramme du secteur ; - Transversaux
- Recueillir les départs anticipés, arrivées tardives, changements horaires exceptionnels des collaborateurs du secteur. (+ admin)

REFERENT SECTEUR

Profil recherché

Pour accéder à cette fonction, le·la candidate doit :

- Être titulaire, au minimum, d'un diplôme suivant : **assistant social, éducateur, enseignant du maternel, du primaire, du secondaire, ergothérapeute, infirmier, kinésithérapeute, logopède, neuro-psychologue, puériculteur** ;
- Disposer d'une **expérience significative dans l'enseignement spécialisé**, de préférence, et/ou dans l'enseignement **ordinaire** ;
- Avoir une **expérience professionnelle** en lien avec l'**accompagnement des besoins spécifiques** liés aux apprentissages ;
- Avoir de préférence une expérience professionnelle dans la **gestion d'équipe** ou de **projets** ;
- Disposer d'un vécu d'**accompagnement d'élèves en intégration** est un atout ;
- Pouvoir construire sa réflexion sur base d'un **partage d'observations en contexte** ;
- Maîtriser les applications essentielles de la plateforme **Office 365** (Outlook, Teams, Word, ...) ou la volonté de l'acquérir ;

- Pouvoir démontrer une **connaissance de la réglementation** de l'enseignement spécialisé, de l'enseignement ordinaire et de l'enseignement fondamental et secondaire ou la volonté de l'acquérir. ;
- Se tenir à jour sur les **informations légales** (décrets et circulaires) concernant le pôle et l'intégration ;
- Être éventuellement porteur de compétences particulières (*article 35 du décret du 11 avril 2014*).

Le·la candidat·e idéal·e doit faire preuve :

- de **flexibilité** et de remise en question constante ;
- de **compétences relationnelles** : écoute, empathie, capacité à interagir avec tact, discrétion et équité, etc. ;
- d'une excellente **communication** écrite et orale ;
- d'une capacité à **adapter** sa communication et sa posture en fonction des intervenants et des situations ;
- d'une volonté à s'inscrire dans une **communication constructive**, qui permet d'énoncer et de recevoir les situations problématiques en vue de recherche de solutions concrètes, indépendamment des intervenants ;
- d'un **esprit d'équipe** pluridisciplinaire dans une visée solidaire ;
- d'une capacité de travail en **autonomie** ;
- de **neutralité**.

Procédure pour postuler

Les candidatures pour la fonction de **membre de l'équipe pluridisciplinaire- Référent de secteur – Nord** sont à adresser au Pôle Territorial Inclusif par e-mail : recrutement@pole-territorial-inclusif.be.

Toute candidature doit être composée des éléments suivants :

- Un curriculum vitae actualisé mettant en évidence les formations spécifiques et l'expérience acquise que le·la candidat·e. jugera utile pour la fonction ;
- Une lettre de motivation

En dehors de ces appels, les candidatures spontanées peuvent être adressées à l'adresse suivante : recrutement@pole-territorial-inclusif.be

LE PÔLE TERRITORIAL INCLUSIF

Structure et organisation

Le Pôle Territorial Inclusif est constitué de 22 écoles fondamentales et secondaires de l'enseignement spécialisé qui se sont associées pour soutenir les équipes pédagogiques et accompagner les élèves à besoins spécifiques de plus de 120 écoles fondamentales et secondaires de l'enseignement ordinaire dans les zones de Bruxelles et du Brabant Wallon.

Le **Pôle Territorial Inclusif**, construit en inter-réseaux, repose sur des **valeurs éthiques et professionnelles partagées**.

L'équipe pluridisciplinaire du pôle est là pour soutenir les équipes dans les différentes missions inhérentes à la mise en place du Pôle Territorial.

Plus d'informations sur le site
<https://pole-territorial-inclusif.be/>

REFERENT SECTEUR

Conditions de travail

Une charge hebdomadaire de prestation à temps plein (36 périodes de 50 minutes).

Un local de réunions pour le secteur sera proposé au sein du Pôle, mais également dans les écoles partenaires ou coopérantes du secteur concerné.

Un bureau à destination du secteur est mis à sa disposition au sein du pôle (156, boulevard Brand Whitlock · 1200 Woluwe-Saint-Lambert).

Le travail à domicile non récurrent pourra être mis en place quand les missions le permettent.

Les frais de déplacements (déplacements dans le cadre de leurs missions entre deux établissements, à l'exclusion des trajets entre le lieu de travail et leur domicile) pour « missions » seront couverts soit par un abonnement aux transports en commun (zones de Bruxelles et Brabant-Wallon) soit au tarif en vigueur (zone du Brabant-Wallon).

Le·la référent·e du secteur disposera

- d'une licence Office 365A3 ;
- une adresse de courrier électronique du pôle ;
- un outil informatique ;
- un téléphone professionnel avec abonnement.